

LES MATINÉES DOMINICALES DU CARÊME 2004

Au dictionnaire, le mot **matinée** est entendu en deux sens. Il se dit d'abord du «*temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi*». En ce sens, il peut nous arriver de faire la grasse *matinée*. Mais le mot se dit aussi d'un «*spectacle qui a lieu l'après-midi*». En ce sens, nous entendons parler de *matinées* symphoniques. Mais cette année nous avons connu pour la première fois à Rimouski les **Matinées dominicales du Carême**.

Ce sont les mots que l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* a retenu pour désigner ces après-midis de **récital-conférence** qu'elle a présenté à la cathédrale aux trois premiers dimanches du Carême. Chaque dimanche, nous avons le même programme : à 14h00 un récital offert par la paroisse Saint-Germain (cette année, un concert d'orgue) suivi d'une conférence à 14h30 et d'un échange se prolongeant jusqu'à 16h00.

Le 29 février, ont été entendu en récital, M. **Jean-Guy PROULX**, et en conférence M^{me} **Vivian LABRIE**, porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Son sujet : *Pour un Québec sans pauvreté*.

Le 7 mars, en récital Mme **Josée APRIL** et en conférence M^{gr} **Maurice COUTURE**, archevêque émérite de Québec. Son témoignage : *Être évêque dans une société en transformation*.

Le 14 mars, en récital M. **Rémi MARTIN** et en conférence M. **Paul-André GIGUÈRE**, professeur agrégé de l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal. Son sujet : *Être adulte et croyant dans la culture actuelle*.

Cette double activité fut fort appréciée. Elle nous a permis de rejoindre chaque dimanche quelque 200 personnes. Plusieurs parmi elles se sont montrées intéressées à recevoir le texte des interventions. Il nous est possible aujourd'hui de le faire avec l'autorisation des auteurs que nous remercions très sincèrement

I

POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Vivian LABRIE

Jeudi dernier, le hasard a fait que je me suis trouvée en face d'Yves Séguin, notre ministre des Finances. Je lui ai demandé : «Monsieur Séguin, pourriez-vous me dire à combien se chiffre la prestation d'aide sociale au Québec pour une personne jugée apte au travail ?» Il m'a répondu : «Vous savez, je fais face à beaucoup de chiffres dans mon travail...» Il ne le savait pas.

Dans quelques semaines nous connaissons le budget du Québec pour l'an prochain. Une loi fait que le ministre devrait normalement annoncer des mesures destinées à lutter

contre la pauvreté. Et à quelques semaines de ce budget, le ministre des Finances du Québec ne sait pas quel est le montant fixé par son gouvernement pour assurer un revenu aux personnes les plus pauvres de sa société.

Peut-être que tous et chacun d'entre nous le connaissent, ce montant est de 533\$ par mois. Est-ce qu'une personne peut couvrir ses besoins essentiels avec un tel montant au Québec? Est-ce que c'est possible de le faire à Rimouski? On essaie de ce temps-ci de faire un budget avec ce montant-là avec divers groupes. On n'arrive jamais : on épuise en général le montant avec les dépenses fixes et on tombe en déficit au moment de faire l'épicerie. Les autres dépenses on n'en parle pas. Le salaire minimum est de 7,30\$ l'heure. Est-ce qu'on peut sortir de la pauvreté avec un tel salaire? Si ça vous intéresse de faire l'exercice, vous allez trouver des documents pour le faire sur notre site Internet. Vous en jugerez pas vous-mêmes.

Quand on se met à regarder ça de près avec des personnes qui connaissent bien ce que c'est que de vivre avec 533\$ par mois, on entend des commentaires du genre : «La fin du mois, ça commence vers le 8 si t'as pas de HLM et de supplément et vers le 23 si t'habites un HLM et que t'as la prestation pour contraintes à l'emploi.» «Plus d'une semaine sans argent dans le mois, c'est trop dur.» On a eu toute une conversation dans un petit groupe l'autre jour sur comment tu fais quand t'arrives à la fin du mois et que t'as plus rien. Quelqu'un a dit : «Tu dors; tu dors beaucoup pour sauter des repas et avoir moins à penser». «Le pire, c'est que c'est vrai. Je l'ai fait moi pour finir le mois!» a surenchéri Gilles, qui en ce moment travaille à petit salaire et qui a vécu ça par le passé. Jacques n'était pas d'accord et ne voulait surtout pas que cette remarque donne une impression de paresse, ce qui à sa connaissance n'est pas le cas. «Moi, c'est le contraire. Je dors pus, je viens trop énervé.» Le groupe a fait remarquer que lorsqu'un Centre local d'emploi demande à des personnes d'aller chercher leur chèque en mains propres le 1^{er} du mois, il fait souvent une commande impossible aux personnes qui n'ont plus un seul dollar en poche depuis une semaine et qui n'ont pas ce qu'il faut pour déboursier le coût du transport pour se rendre au CLE. L'expertise très réelle qui se dégage de telles discussions a quelque chose d'assez particulier : si vous remarquez bien, c'est une expertise du rien et du moins que rien. Je pourrais aussi vous parler de Monique qui a perdu ses droits aux soins dentaires en passant trop brièvement sur une mesure qui ne l'a pas conduite à l'emploi et qui lui a fait perdre ses droits acquis à l'aide sociale. Monique cherche pourtant désespérément un emploi depuis des lustres sans en trouver pendant que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale énerve tout le monde avec ses menaces de pénalités. Lucie, sur appel, ne travaille pas assez densément pour avoir droit au chômage, mais a trop de revenus pour avoir droit à l'aide sociale. Et si vous étiez Martine, vous auriez cette histoire de fou à raconter. Vous avez un rendez-vous à l'aide sociale. Vous êtes malade. Vous appelez votre agente pour le lui dire. Elle vous dit : «Madame, si vous ne venez pas, vous allez être coupée.» Vous y allez. Quand elle vous voit, elle vous dit : «Vous êtes malade, vous auriez dû rester chez vous». Vous pourriez être Lucienne, qui a perdu l'automne dernier l'accès gratuit à une pompe pour l'asthme qu'elle doit dorénavant payer, ce qui l'a mise en dette avec sa pharmacie.

Alors la question se pose : pourquoi condamnons-nous ainsi une partie de la population à des conditions de vie et de revenu impossibles et énormément stressantes? Ce n'est pas, comme le disent certains éditorialistes ces jours-ci, parce que nous ne créons pas

suffisamment de richesse et que nous ne sommes pas assez productifs comme société par rapport aux autres sociétés industrialisées.

Le revenu des familles du cinquième le plus riche de la population ne cesse d'augmenter au Québec. Je vais vous citer ici des chiffres de l'Institut de la statistique, qui dépend du ministère des Finances. C'est donc sérieux. Le cinquième le plus riche des familles au Québec avait en moyenne 100 333\$ de revenu total en 1998. Combien leur restait-il après impôt selon vous? Il leur restait 72 255\$ net. Je viens de recevoir les chiffres de 2000. Ces mêmes familles sont passées en trois ans à un revenu moyen total de 121 560\$, pour un revenu disponible moyen de 87 016\$. C'est 21 000\$ de plus avant impôts et environ 15 000\$ en revenus nets de plus après impôts, soit l'équivalent de deux prestations d'aide sociale ou d'un salaire minimum, soit pratiquement l'équivalent du revenu moyen net du cinquième le plus pauvre des familles. En effet, si maintenant je regarde les revenus nets moyens des familles du cinquième le plus pauvre, ils étaient en 1998 d'un peu plus de 15 000\$. Et ils sont passés de 1998 à 2000 d'un petit 15 753\$ à un petit 16 936\$, un tout petit mille dollars qui aura à peine suivi l'augmentation du coût de la vie. Vous conviendrez avec moi que 16 000\$ c'est peu pour vivre à deux et plus.

Alors si nous avions tout simplement plafonné l'enrichissement du cinquième le plus riche de la population du Québec de 1998 à 2000, cinquième pour cinquième, nous aurions été en mesure d'améliorer d'au moins 15 000 \$, soit de doubler les revenus de l'ensemble des familles du cinquième le plus pauvre de la population, par des hausses de salaire ou de la sécurité du revenu. Ou encore nous aurions pu améliorer leur revenu d'un 10 000\$ en moyenne et améliorer celui du cinquième suivant d'un 5 000\$. Bref, nous aurions eu les moyens de plusieurs scénarios qui nous auraient donné la possibilité de faire un très très grand pas en direction d'une société sans pauvreté. Et ceci sans porter atteinte aux conditions de vie de la classe moyenne et même en les améliorant. Et le cinquième le plus riche de la population ne serait pas pour autant en mauvaise posture en ce moment.

Loin de faire ça, les revenus du cinquième le plus riche ont probablement continué d'augmenter depuis 2000 (ça va vite à coups de pourcentage). Et nos gouvernements leur ont même donné des coups de pouce supplémentaires en baissant largement leurs impôts (plus de 3000 \$ pour un revenu de 100 000\$) depuis ce qui a augmenté encore plus l'écart entre ce cinquième et les deux cinquièmes qui n'en paient pas et les deux autres qui en paient peu comparativement.

Ce n'est donc pas une question de moyens, mais une question de volonté politique prise au sens large. **Un Québec sans pauvreté, c'est possible. Nous avons même une loi pour ça.**

Au Québec, de 1998 à 2002, un large mouvement de citoyens avec une forte participation de personnes en situation de pauvreté a conduit le gouvernement et le parlement à adopter une loi visant à «tendre vers un Québec sans pauvreté». Il y aura bientôt un an, le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité, et dans un grand moment de fierté pour toutes les personnes présentes, le «Projet de loi 112 – Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale».

Un an plus tard, où en sommes-nous ?

La réponse est exigeante : ce sera à nous de faire la différence par notre détermination. Parce que le gouvernement est parti à contre-sens. Si le plan d'action prévu par la loi s'avérait ressembler au projet de texte qui a fait l'objet d'une fuite dans *Le Devoir* au début de novembre, il réussira le triste exploit de transformer la lutte contre la pauvreté en lutte accrue contre les pauvres. Et il passera un bien mauvais message aux citoyennes et citoyens qui ont légitimement fait appel à l'institution la plus cruciale d'un État de droit pour faire valoir le bien de toutes et tous : la loi. La journée où on fait dire aux lois le contraire de ce qu'elles affirment, les bases de confiance dans l'institution politique s'effritent et la société devient malade de double langage. Saurons-nous imposer le respect de la volonté citoyenne ?

Faisons-le point.

1. Les faits saillants de la loi

Quel est l'outil de transformation sociale adopté il y a un an ?

Le Collectif réclamait une loi cadre et programme qui retiendrait que la pauvreté est un empêchement à l'exercice effectif des droits reconnus à toutes et tous et que la recherche de l'égalité en droits doit motiver l'action de la société pour générer des environnements libres de pauvreté. Ceci commande des changements au niveau des règles de système générant la pauvreté et des mesures concrètes à court terme ayant un impact pour le mieux dans la vie des personnes.

La loi adoptée en retient certaines caractéristiques, quoique plus faiblement que dans la proposition citoyenne.

En voici les faits saillants.

Préambule. La loi adoptée reconnaît dans son préambule que la pauvreté peut porter atteinte à l'exercice des droits, que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir et que la responsabilité collective est engagée.

Visée. Elle inscrit dans son article 1 la visée de «tendre vers un Québec sans pauvreté» et conduit à planifier et réaliser des actions du gouvernement et de la société pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les personnes et les familles et contrer l'exclusion sociale.

Cible. Elle impose de rejoindre en dix ans les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres.

Buts. Cinq buts doivent être atteints : la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et la lutte contre les préjugés à leur égard, l'amélioration de leur situation économique et sociale, la réduction des inégalités pouvant nuire à la cohésion sociale, la participation des personnes en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la collectivité, le développement de la solidarité dans la société.

Orientations. Pour atteindre ces buts, cinq orientations sont définies : la prévention de la pauvreté et de l'exclusion, le renforcement du filet de sécurité sociale et économique,

l'accès à l'emploi et la valorisation du travail, l'engagement de l'ensemble de la société, la constance et la cohérence dans les actions. Chacune se déploie en une série d'axes.

Plan d'action. Un plan d'action doit être adopté et publié par le gouvernement dans les soixante jours de la mise en vigueur. Il doit décrire les actions du gouvernement pour atteindre les buts. Il comporte aussi des obligations précises : la fixation de cibles de revenus à atteindre, la transformation de la loi sur l'assistance-emploi pour établir une prestation minimale non sujette à coupures, pour améliorer les liquidités et actifs permis et pour permettre aux familles monoparentales de cumuler un montant des pensions alimentaires reçues, ainsi que des mesures et programmes visant l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes et familles en situation de pauvreté avec emploi et sans emploi.

Analyse d'impact. Les ministres doivent faire état de l'impact sur les revenus de personnes en situation de pauvreté de toute proposition de nature législative ou réglementaire lors de leur présentation au gouvernement. Le ministre responsable de la loi a un pouvoir d'avis auprès de ses collègues et il est associé à l'élaboration de toute mesure ayant un impact possible sur les personnes et familles en situation de pauvreté.

La loi institue également un comité consultatif auquel participeront des personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'un observatoire chargé de recueillir des connaissances et de proposer des indicateurs pertinents. Il met en place un fonds et prévoit divers mécanisme de rapport périodique.

2. Les enjeux entourant l'adoption de la loi

Pour bien comprendre la suite des événements après l'adoption de la loi 112, il faut revenir sur l'histoire parlementaire du projet. Je voudrais souligner notamment l'excellent travail de Christos Sirros, député de Laurier-Dorion, qui a agi tout au long du processus pour générer le débat et, dans les dernières étapes du processus, pour amender la loi. L'avant-veille de l'adoption de la loi, le député a présenté à l'Assemblée nationale une ultime motion d'amendement, à l'effet d'indiquer dans la loi que le montant non réductible à l'aide sociale qui y était prévu ne pourrait être inférieur à celui des prestations en cours. Il y a eu un vote nominal sur la motion. Celle-ci a été battue par la majorité ministérielle, mais a obtenu le vote favorable de tous les députéEs libéraux présentEs en chambre, incluant celui de Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata, et de Monique Jérôme-Forget, députée de Marguerite Bourgeoys.

3. Un travail inachevé par le gouvernement sortant

Au retour des Fêtes, en janvier 2003. Le gouvernement tarde à mettre en vigueur la loi. Il s'y décide le 5 mars, mais ne le fait que partiellement, mettant en vigueur les chapitres sur la stratégie et le fonds d'initiatives sociales, mais non ceux sur le comité consultatif et l'observatoire. Le budget qui suit quelques jours plus tard ne comporte pas les prévisions nécessaires à un plan d'action qui se tienne. Ce plan d'action, dû pour le 5 mai, ne sera pas publié. Quand les élections sont déclenchées, à la mi-mars, le travail est inachevé.

La ministre de la Solidarité sociale, Linda Goupil, et sa collègue déléguée à la lutte à la pauvreté, Nicole Léger, auront livré une loi historique, mais non encore concrétisée. Leur gouvernement sera resté à 300 M\$ environ des investissements en mesures concrètes et urgentes nécessaires à la crédibilité de la loi et au constat de la volonté politique la soutenant. La conjoncture politique tourne, à quelques millions \$ de distance d'un gain solide et bien ancré pour l'avenir.

4. Une campagne électorale silencieuse sur le sujet

Le marketing du tirage à droite est tel à l'externe comme à l'interne des trois partis majeurs qu'aucun d'entre eux n'osera mettre la lutte à la pauvreté au menu de sa campagne électorale. Le Collectif demande une rencontre avec chacun des chefs. Il n'en obtiendra aucune. Pourtant, la pauvreté figure en tête des priorités de la population énoncées dans un sondage Léger Marketing publié lundi le 7 avril 2003, en pleine campagne. Jean Charest confirmera toutefois par lettre à la présidente d'ATD Quart Monde son intention d'honorer les engagements de son parti en matière de lutte contre la pauvreté.

5. Les gestes contradictoires d'un nouveau gouvernement viré à droite

Les lendemains de l'élection qui porte Jean Charest et son équipe au pouvoir sont marqués par une propagande orchestrée qui prépare le terrain idéologique d'un solide virage à droite. Les nominations qui suivent au Conseil des ministres écartent les députés plus progressistes, notamment plusieurs de ceux et celles qui ont participé au processus autour de la loi 112. L'absence de Christos Sirros en particulier, ancien ministre aux compétences reconnues, est particulièrement significative.

Quand Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata, est nommé ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, il ne reste que quelques jours pour l'échéance de la publication du plan d'action requis par la loi 112. Le nouveau ministre s'engage à un plan d'action «le plus vite possible et au plus tard à l'automne». Comprenant la nécessité d'un moment de transition, le Collectif déclare préférer un plan global publié dans ces délais qui considérera les demandes et l'expertise citoyenne à un plan fait à la sauvette. Ceci, dans la mesure où le budget à venir réalisera sans attendre un certain nombre de mesures urgentes et prévoira un cadre financier potable pour ce plan d'action.

Dans son discours inaugural du 4 juin, Jean Charest ne dit pas un mot de la lutte à la pauvreté, qui devrait constituer un enjeu majeur en cette première année d'application de la loi 112. Dans son budget du 12 juin, le ministre des Finances, Yves Séguin, ne prononce même pas le mot pauvreté. Il invite par ailleurs la population à se demander non pas ce qu'elle peut faire pour l'État comme l'avait demandé Kennedy, mais ce qu'elle peut faire sans l'État. En fait le budget et le dépôt des crédits confirment une diminution des crédits dans des programmes affectant directement les plus pauvres : 30 M\$ de moins en aide à l'emploi, 200 M\$ de moins à l'aide sociale, supposément en raison d'une baisse recherchée de 25 000 prestataires.

Au moment de l'étude des crédits, le ministre Claude Béchar annonce un programme intitulé *Place à l'emploi* qui vient masquer ce grand vide en portant l'attention sur les

personnes assistées sociales : celles-ci recevront supposément un encadrement vers l'emploi plus rigoureux dès leur première demande d'aide sociale – ceci alors que les budgets d'aide à l'emploi sont diminués... – et les pénalités prévues par la loi de l'assistance-emploi à l'égard des personnes refusant emplois et mesures seront appliquées. On parle ici de pénalités de 75\$, 150\$, voire 300\$, sur des prestations de 523\$ par mois. Or la loi 112 se distancie de l'application de ces pénalités par l'instauration d'une prestation minimale non réductible. En plus, le ministre lui-même a pour ainsi dire voté en décembre en faveur de l'abolition des pénalités en votant pour la motion Sirros réclamant d'inscrire dans la loi 112 que cette prestation devrait être fixée initialement au moins au montant actuel des prestations. Le ministre est donc en contradiction avec son vote et avec l'esprit de la loi. Le Collectif le dénonce vigoureusement. Plusieurs médias emboîteront le pas pour dénoncer ce retour sur la parole donnée.

Dans les semaines qui suivront, les documents internes du Conseil du trésor sur la «réingénierie» dont les médias obtiendront copie ne feront que renforcer la compréhension qu'une grave remise en cause est en cours. Le premier ministre confirme la réduction des priorités de l'État à quatre missions : la santé, le savoir, la prospérité et la sécurité. Sans la redistribution de la richesse, sans le maintien de services publics de qualité, sans le développement durable, viable, humain, on est en droit de se demander : la santé, le savoir, la prospérité, la sécurité... de qui ? Les baisses d'impôt, la privatisation des services, l'augmentation des tarifs, la diminution des protections du travail et des obligations des entreprises, par exemple à l'égard de la formation, vont certainement à l'envers des buts de réduction des inégalités et de développement des solidarités mentionnés dans la loi 112.

L'agenda du gouvernement, qui sonne comme une musique aux oreilles du patronat, s'avère très proche d'une correction du marché aux avancées citoyennes des dernières années.

6. Au nom de la loi, sortez le plan d'action

Voyant le temps passer et non sans avoir fait les présentations et représentations nécessaires au ministre et à son équipe, le Collectif décide de passer à l'action.

Le 15 octobre, une petite troupe de 15 personnes va porter, tambour battant, une mise en demeure citoyenne intitulée «Au nom de la loi, sortez le plan d'action requis par la loi 112» au bureau du premier ministre et la remet devant un grand nombre de médias à l'adjointe d'une attachée de presse, accompagnée d'une lettre qui dit au premier ministre : «Vous devez avancer avec cette loi et respecter la volonté citoyenne. Maintenant. En avant!»

La même journée, le bureau du ministre Claude Bécharde confirme par lettre l'intention du ministre de publier un plan d'action conforme à la loi.

7. Sonnons l'alarme

Le 21 octobre, un Réseau de vigilance nouvellement formé de la convergence des constats de nombreuses organisations québécoises marque la rentrée parlementaire d'une

rentrée sociale qui vient «sonner l'alarme». Plus de 1200 personnes de partout au Québec viennent annoncer au Carré d'Youville à Québec qu'elles ont un projet autre que celui annoncé par le gouvernement de Jean Charest pour la société québécoise et qu'elles ne sont pas dupes des ajustements structurels en cours. Il est clair à l'analyse que ceux-ci visent entre autres à rendre le Québec conforme aux normes de l'agenda néolibéral et des exigences des accords de libre échange. Les événements ont donné raison depuis au Réseau qui a pris racine dans toutes les régions du Québec pratiquement alors que les feux éclatent de toutes parts : attaques contre les acquis des femmes, augmentation des tarifs en garderie, hausse des tarifs à l'Hydro, destruction des solidarités locales et régionales au profit de conférences régionales d'élusEs, fin des CLSC et remplacement de la prévention par une approche lucrative et privatisable d'une médecine centrée sur l'urgence, les hôpitaux, les médicaments et les soins dispendieux. Le réseau continue de sonner l'alarme en ce moment à l'occasion des consultations prébudgétaires du ministre Séguin, bientôt à l'occasion de la Journée Internationale des femmes, puis du 14 avril et du 1^{er} mai.

8. «Le droit de nos droits»

Le 23 octobre, 22 personnes en situation de pauvreté, dont 19 femmes, s'adressent à 50 parlementaires lors d'un déjeuner-rencontre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Voici quelques extraits de leur déclaration, intitulée «Le droit de nos droits», qui vous seront lus par (M. Roger Picard, de Rimouski) :

* * *

«Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté cette année au Québec nous convie à changer notre regard.

Nous avons répondu aujourd'hui de part et d'autre aux mêmes questions. Nous vous avons écoutés. Vous nous avez écoutés. Mais votre regard changera-t-il ? Nous avons une image à vous proposer en résumé. Celle-ci a surgi lors d'une rencontre récente de ce que nous appelons un carrefour de savoirs. [...] L'image va comme suit.

La vie dans notre société est comme un système d'escaliers «isolateurs». Imaginez un palier duquel partiraient deux escaliers roulants en direction opposée. L'escalier roulant qui part vers le haut roule vers le haut. L'escalier roulant qui part vers le bas roule vers le bas.

Imaginez que vous êtes en bas de l'escalier du bas et que vous voulez monter par l'escalier. Vous mettez une énergie incroyable à monter un escalier qui est en train de descendre. C'est ça que nous avons essayé de vous traduire aujourd'hui.

Imaginez maintenant que vous êtes sur le palier entre les deux et que vous montez dans l'escalier qui monte. Là, c'est tout autre chose. Si l'escalier monte dans le même sens que

vous, vous montez plus vite, plus facilement, que si vous montiez toutE seuleE. Imaginez maintenant que pendant que vous êtes en train de monter comme ça dans l'escalier roulant qui monte, vous regardez les gens d'en bas qui essaient de monter dans un escalier qui descend. Vous ne voyez pas que l'escalier descend. Vous voyez juste que les gens ne montent pas vite. Et là, vous dites aux gens avec qui vous êtes en train de monter : «As-tu vu comment les gens d'en bas ne se grouillent pas ? Ils ont un escalier pour eux et ils n'arrêtent pas de descendre pareil.» «Y en a vraiment qui sont nés pour un petit pain », répond une autre personne. Et pendant que vous pointez les gens d'en bas du doigt, vous vous trouvez bons.

Si vous ne nous croyez pas que l'escalier du bas descend, sachez que la prestation d'aide sociale qui était de 440 \$ par mois en 1985 devrait valoir plus de 700\$ en dollars de 2003. Or elle n'est plus que 523 \$. L'escalier a descendu. Pendant ce temps, l'escalier du haut a monté. Et pas mal plus vite.

Alors, nous avons une question : dans un système comme celui-là, sur quoi faut-il agir en premier ? Faut-il s'acharner sur les personnes pour qu'elles arrivent à monter l'escalier qui descend ? Ou faut-il s'occuper des escaliers ?

Qui sait où sont les boutons de commande des escaliers ?

Dans la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est dit dans le préambule que les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour s'en sortir... Si on ajoute que c'est agir pour s'en sortir «... dans un escalier roulant qui descend», votre admiration pour notre courage ne donne pas grand-chose. Vous devez vous occuper d'arrêter les escaliers de descendre. C'est là votre responsabilité.

Changer son regard, c'est aussi l'agrandir pour voir les escaliers roulants dans lesquels l'ensemble des gens se démènent et les sens et les contre-sens dans lesquels ils vont. C'est garder les yeux ouverts. Et commencer à se demander si un escalier est vraiment un bon endroit pour vivre. [...]

Alors nous vous demandons [...] de consacrer désormais plutôt votre énergie à arranger les escaliers. Il y a bien assez d'ouvrage pour vous occuper à plein temps pendant tout votre mandat, si vous voulez que cette société en vienne à tendre, comme le dit la loi 112, «vers un Québec sans pauvreté».

À ce sujet-là, nous avons quelque chose à vous dire. L'application de la loi 112, c'est nous autres qui allons la vivre. [...]

Nous voulons vous rappeler un texte qui est très important pour nous. C'est un article sur les droits qui dit : «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Il y a des choses qui se font envers les personnes pauvres que, selon nous, vous n'avez pas le droit de faire si vous voulez appliquer cet article. Nous ne vous donnons pas le droit d'oublier nos droits.

Nous voulons le droit de nos droits.

Les règles de la société ça peut se changer.

Ça prend juste des gens de bonne volonté.

Nous on en a. Et vous ?

L'année dernière vous nous avez écoutéEs, mais on n' a pas vu de changements. Alors pour finir on a une question. Vous nous avez écoutéEs aussi aujourd'hui. Est-ce que cette fois-ci vous avez bien saisi le message ?»

* * *

9. Un projet de plan d'action inquiétant

Deux semaines plus tard, le 10 novembre, *Le Devoir* fait connaître, suite à une fuite, la teneur d'une version en date du début octobre du projet de plan d'action à venir. Dans un véritable détournement du sens de la loi, les mesures annoncées accentueraient le mouvement vers le bas de l'escalier du bas en prenant appui sur un raisonnement tordu dont voici la teneur : sous prétexte qu'on veut que les personnes se sortent de la pauvreté et que l'aide sociale serait devenue un piège qui les retiendrait de se trouver un emploi en leur donnant trop de sécurité, on va les aider à être moins pauvres... en diminuant leurs prestations et en augmentant les pénalités à leur égard ! Selon cette version du projet de plan d'action :

- ✓ Le régime d'aide sociale serait modifié pour accentuer la distinction décriée en personnes dites aptes et inaptes au travail ;
- ✓ Le statut «contraintes temporaires à l'emploi» et l'allocation de 111\$ qui l'accompagne serait retiré aux parents d'enfants de 2 à 5 ans et aux adultes de 55 ans et plus ;
- ✓ L'accès à l'aide sociale serait conditionnel à l'acceptation de mesures d'insertion imposées par l'agentE d'aide sociale ;
- ✓ Le programme Solidarité jeunesse, qui marchait bien sur une base volontaire, serait transformé en programme Alternative jeunesse, sur une base obligatoire ;
- ✓ Les personnes qui, après 12 mois à l'aide sociale, ne seraient pas dans une mesure verraient leur prestation réduite de 50 \$;
- ✓ Malgré l'engagement de l'actuel parti au pouvoir, fait il y a un an, de fixer au montant actuel des prestations d'aide sociale la prestation minimale non sujette à des coupures, seulement 80 % du montant des prestations serait ainsi garanti, l'intention étant, en fait, de continuer à appliquer le principe des pénalités.
- ✓ Par ailleurs aucune mesure ne s'annonce pour améliorer la qualité des emplois et des conditions de travail au Québec.

10. Indispensable, inacceptable, ingouvernable : un appel à la conscience

Devant ces perspectives inacceptables, qui transformeraient une avancée en formidable recul, mon message va prendre aujourd'hui un caractère d'urgence sous la forme d'un appel.

Nous avons fait un important travail citoyen depuis quelques années pour définir, avec les personnes en situation de pauvreté, une vision cohérente d'un horizon à atteindre et des changements à opérer pour l'atteindre. Les milieux ont fait leur part, les groupes ont fait leur part, les personnes ont fait leur part. Les solutions en émergence, misaient, sans baguette magique, sur l'évolution à pas d'escargot de la démocratie et de la participation citoyenne. Nous avons placé les principes, nous étions renduEs aux dollars, à l'amélioration concrète des revenus et des conditions de vie des plus pauvres. Nous avons compris aussi que l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche. Nous avons compris aussi que tout ça suppose de travailler à changer le regard, à penser autrement pour se gouverner et se développer autrement.

Au nom de quoi laisserions-nous tomber ça ? Certainement pas au nom d'une élection. Il y a quelques années, nous avons dit : «Faisons-le et ça se fera». Nous l'avons fait et il y a eu une loi. Nous sommes peut-être maintenant à l'étape de sonder notre détermination à continuer d'avancer et à refuser les reculs. À quelles conditions pourrions-nous arriver à imposer une dynamique incontournable ? Un gouvernement a besoin du consentement de la population pour gouverner. Nous restons maîtres de ce consentement et nous en restons maîtres sur l'ensemble du territoire. Comment pourrions-nous refuser de consentir à tout recul susceptible d'empirer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté dans votre milieu et continuer à imposer par des voies que nous découvrirons à mesure ensemble de poursuivre le chemin entrepris ?

Qu'est-ce qui, au Québec peut faire la différence entre le recul destructif des acquis que ce détournement de loi profilerait et la poursuite obstinée d'une utopie, à arracher du non-lieu de ce qui n'est pas encore là pour la concrétiser à mesure sur le chemin d'une histoire collective ? La réponse met en jeu l'action citoyenne et la prochaine génération de programmes sociaux et fiscaux. Dans la réponse, il y a un «pas sans vous» qui êtes ici aujourd'hui. Pas sans un refus largement activé de reculer et une volonté tout aussi largement activée d'avancer. Depuis quelques années nous avons fait appel à la raison et nous avons fait des pas. Le temps est venu de faire appel à nos consciences. Le temps est venu d'affirmer posément qu'en conscience, après tout ce travail fait pour réclamer de se mettre en route vers un Québec sans pauvreté, le recul vers les préjugés, l'appauvrissement des plus pauvres et l'accroissement des inégalités entre riches et pauvres n'est plus une option. Cela pouvons-nous le dire et l'agir ensemble ? Et voulez-vous le dire et l'agir maintenant ?

Nous avons en janvier rappelé le *Parlement de la rue* pour une session extraordinaire d'une journée. Vous vous rappelez peut-être que c'est ce Parlement populaire dressé devant l'Assemblée nationale à l'automne 1997 qui a commencé à véhiculer l'idée d'une loi.

- ✓ Parler du Parlement de la rue et de ce qui s'est passé
- ✓ Parler de l'Avis publié dans le Devoir

- ✓ Parler de la campagne prébudgétaire du Collectif
- ✓ Parler de la campagne du mois de mars sur budget et besoins essentiels
- ✓ Parler des dollars solidaires
- ✓ Parler du film qui s'en vient

Je vous invite à y réfléchir et à vous y préparer à plusieurs dans vos différents milieux et vous propose aujourd'hui différents gestes :

- ✓ Invitation à signer l'avis
- ✓ Invitation à mettre l'affiche en évidence
- ✓ Invitation à transmettre l'avis à leurs députéEs et s'assurer qu'ils connaissent le montant de base de la prestation et qu'ils ont essayé d'en faire le budget pour un mois
- ✓ Invitation à suivre le budget du Canada et du Québec et à faire entendre leur voix
- ✓ Tenir bon
- ✓ Expliquer, expliquer, expliquer...
- ✓ Se mettre dans le chemin de l'inacceptable

Et si comme moi, vous êtes perplexes et sans certitudes sur ce qui adviendra du travail accompli depuis l'idée de cette loi en 1997, disons-nous que nous sommes plusieurs à savoir que des sociétés sans pauvreté, c'est possible sur cette planète. Que ce serait bon pour tout le monde. Qu'il est possible d'y travailler. Qu'il est possible de tracer des chemins intelligents dans cette direction. Les liens que nous créons entre nous en ce sens sont de beaux et bons liens. Nous sommes plus riches de toutes les réflexions croisées qui nous permettent de nous soutenir et d'y voir plus clair en temps de fierté comme en temps de mur.

J'ai voulu faire sentir cette actualité contradictoire dans laquelle nous sommes en faisant confiance à l'action transformatrice qui est faite de rencontres, de fiertés, de cris aussi dans la noirceur des temps durs.

Dans nos cheminements, car c'est bien de chemins dont il s'agit, nos regards cherchent beaucoup. Parfois nous voyons clair, parfois pas du tout. C'est déjà beaucoup de savoir où nous voulons aller. Ça ne nous dit pas toujours le chemin pour s'y rendre. Le chemin parcouru encourage et fait du sens. Le formidable, l'indispensable et l'inacceptable alimentent le pas suivant. Ce pas suivant devient un pas collectif quand il se délibère et qu'il s'opère. Je sais aussi que les utopies que nous portons et transportons finissent par laisser des traces sur nos chemins, pas toujours celles que nous aurions voulu au moment que nous aurions voulu. C'est une marche à relais dans laquelle les parcours sont chargés d'imprévus. Il y en a pour tous les saumons au pied de la chute. Il y a du feu sacré pour tous ceux et celles qui veulent en transporter. Il nous est offert de prendre des relais pour un petit bout, des relais à transmettre le moment venu. Le reste est un mystère. À nous de le vivre ensemble.

Vivian LABRIE

II

ÉVÊQUE AU CŒUR D'UN MONDE EN TRANSFORMATION

Mgr Maurice COUTURE

Introduction

On m'a suggéré trois thèmes à développer devant vous. J'ai perçu une prédilection évidente pour celui que je me suis senti invité à retenir, à savoir: évêque au cœur, d'un monde en transformation. Le style «témoignage» qu'évoque la formulation de ce sujet me facilite d'ailleurs beaucoup la tâche, du moins quant à la matière à traiter, sinon quant à la durée raisonnable de ma communication.

Malgré mon désir sincère de respecter le temps qui m'est alloué et de prendre en compte votre résistance à l'inconfort de vos sièges, éventuellement à l'effet soporifique de mes propos, je prends le risque d'étendre ma réflexion à des transformations qui ont précédé mon mandat épiscopal, pour une meilleure compréhension des phénomènes socio-religieux plus récents.

Car ce que le Québec a vécu au tournant du siècle n'a rien d'une génération spontanée. C'est plutôt le résultat d'une révolution culturelle dont l'ampleur et la rapidité n'ont guère d'équivalent dans le monde occidental. Nos cousins français et nos partenaires anglophones du Canada s'en trouvent étonnés sinon scandalisés. En fait, j'estime que le Québec a vécu depuis 50 ans, sur un mode continu et accéléré, ce que la France a vécu en plus de 250 ans, au gré de révolutions successives (1789, 1830, 1848 et 1870) et des étapes du laïcisme radical qui a chassé, au tournant du siècle précédent, bon nombre de congrégations religieuses dont l'apport a été très bénéfique pour l'expansion de l'enseignement en milieu rural spécialement.

I- Des jalons d'une révolution tranquille

Pour illustrer la progression de notre révolution tranquille au plan religieux, j'ai retenu quatre anecdotes vécues depuis mon ordination presbytérale, à quelque 15 ans d'intervalle.

A/ Au temps de l'Église chrétienté

Mercredi saint de 1953.

Jeune prêtre de deux ans, comme aurait dit Bossuet, je me retrouve à Saint-Pierre-de-Broughton, ma paroisse natale. J'ai été invité à me joindre au curé et au vicaire pour le «concours de confessions» de la Semaine sainte. Comme confesseur «étranger», je me vois assigné le confessionnal du transept gauche, habituellement fréquenté par les retardataires du précepte pascal. Le curé m'a prévenu: «Le vicaire et moi, nous allons recevoir les pénitents réguliers; tu auras ceux qui n'ont pas encore fait leurs pâques». En fait, j'ai vite constaté que la remarque ne visait vraiment que deux personnes: deux paroissiens que non seulement les pasteurs, mais aussi le confesseur fils de la paroisse et

la plupart des paroissiens auraient pu identifier nommément!

À cette époque, le pasteur connaissait ses brebis par leur nom et la pression sociale jouait en faveur d'une religion qu'on a qualifiée pour ce motif de «sociologique». En milieu rural, le taux de fréquentations des sacrements et de pratique dominicale frôlait le 100%. L'anonymat urbain n'aurait pas permis ce contrôle pastoral; par ailleurs à la même époque, je me souviens d'avoir prononcé onze homélies dominicales entre 6h.00 et midi en la paroisse Saint-Pascal Baylon de Québec, six dans l'église, cinq dans la crypte.

B/ En plein cœur de la révolution tranquille

Février 1967.

Je suis le recteur du Séminaire intercommunautaire Saint-Augustin qui a regroupé en banlieue de Québec les étudiants de niveau collégial et l'élite du personnel enseignant de 14 petits séminaires de Congrégations religieuses masculines. Cette mise en commun de leurs effectifs avait voulu prévenir les exigences de la réforme scolaire qu'on sentait venir dans la foulée de la création du Ministère de l'Éducation en 1964.

Le rapport Parent avait promu l'accès généralisé à l'éducation par la création des polyvalentes et des CEGEPs. Les communautés religieuses et le clergé diocésain, qui exerçaient un quasi-monopole de fait sur la plus grande partie des secteurs secondaires et post-secondaire de l'éducation au Québec, devaient évaluer leur capacité et l'opportunité de maintenir leurs institutions d'enseignement. Combien de nos compatriotes se souviennent que les 17 premiers CEGEPs qui ont vu le jour, dont celui de Rimouski, ont été créés de toutes pièces à partir d'établissements qui relevaient tous ou presque d'organismes religieux? On peut en dire autant de plusieurs des polyvalentes issues de la fameuse opération 55 menée tambour battant sous le ministre Gérin-Lajoie.

Encore moins de gens savent que c'est ici, à Rimouski, grâce à l'hospitalité de Mgr Robert Lebel, alors supérieur du Séminaire, qu'un comité formé par la Fédération des Collèges classiques avait préparé un rapport destiné à guider ses membres dans l'orientation à prendre pour leurs maisons d'enseignement: rester institution privée ou passer au réseau public d'enseignement. En septembre 1966, comme président dudit comité, j'avais la redoutable mission de présenter ce rapport aux supérieur(e)s concernés. Je suis assez fier de constater que 80% de nos recommandations ont été observées à court terme, dans le cadre de la mise en œuvre rapide du rapport Parent, et que les besoins du milieu ont amené la quasi intégralité de l'application à moyen terme des conclusions de notre rapport.

Bien plus, la Fédération des Collèges classiques allait se faire hara-kiri quelques mois plus tard, pour devenir un centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE), qui desservait au départ toutes les institutions privées de niveau secondaire ainsi que les établissements privés et publics de niveau collégial, et dont je fus le premier président.

Parallèlement les communautés religieuses s'étaient donné un comité d'étude, devenu équipe volante, pour les conseiller quant à l'orientation à donner à leurs missions d'enseignement: couvents, écoles normales, collèges, jувénats, etc. On lui avait donné un nom dynamique, F AC, i.e. AGIS, inspiré des initiales des membres de l'équipe volante

(le frère Fortin, s.c., la sœur Alexandre (c.n.d.) et le Père Couture, s.v.). En fait, les Congrégations ont dû se tourner vite pour s'adapter au rythme infernal de la réforme scolaire.

J'aimerais bien que l'intelligentsia québécoise (professionnels, sociologues, historiens, artistes, animateurs d'émissions radiophoniques, politiciens, etc.) n'ait pas oublié cette collaboration de l'Église du Québec à la prise en charge par l'État du réseau scolaire, comme du réseau hospitalier d'ailleurs, au lieu de dénoncer en toute occasion les failles passées d'un système révolu. Cet apport relativement peu coûteux aux investissements requis par les secteurs publics de l'éducation et de la santé a permis à l'État québécois de se doter à peu de frais d'équipements déjà en place, ce qui a sûrement favorisé la gratuité de l'enseignement et des soins de santé. Maintenant que le budget gouvernemental doit assumer les coûts entiers de nos politiques généreuses, la part très lourde attribuée à la santé et à l'éducation démontre bien *a posteriori* combien fut importante la contribution de l'Église au développement du Québec, à une époque où l'État fonctionnait par subventions plutôt que par le financement intégral.

Non pas qu'il faille idéaliser le passé de notre chrétienté du début du 20^e siècle, ni surtout reprocher à notre petit peuple de prioriser la santé et l'éducation au prix d'efforts colossaux qui tournent au cauchemar de nos ministres des finances. Mais quand on apprend la semaine dernière que les religieuses Dominicaines de la Trinité ont cédé la propriété de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour un million de dollars, un édifice qui en vaut cinquante fois plus, on serait mal venu de se scandaliser des richesses de nos communautés religieuses.

À cette époque cruciale de notre révolution tranquille, j'ai vécu une expérience personnelle, qui évoque assez bien la fièvre du changement qui affectait le Québec. Je suis appelé par Mgr Raymond Lavoie à le remplacer à pied levé au micro de CKCV, une station radiophonique disparue peu après dans la jungle des médias électroniques. Le coloré curé de Saint-Roch a conçu l'idée d'amener en Floride, à bord d'un autobus scolaire, des personnes modestes de sa paroisse: histoire de démontrer concrètement l'égalité des droits humains. Pourquoi les vacances dans le sud ne seraient-elles pas accessibles aux personnes pauvres comme aux riches?

Pour rester dans le domaine qui m'est familier, je choisis de proposer à mon auditoire des échanges sur le rapport Parent qui bouleverse tout le monde de l'éducation. Je tente d'abord d'en décrire les enjeux, confiant d'inspirer le contenu des appels de la ligne ouverte qui s'ensuit. Peine perdue. Le rapport Parent ne pèse pas lourd sur le quotidien de l'auditeur moyen, moins en tout cas que la prétendue bavure policière qui a provoqué la mort d'un criminel notoire abattu en flagrant délit de hold-up. Sa mère n'est-elle pas une sainte femme qui travaille bénévolement à la confection des ornements sacerdotaux? Et elle ne manque pas d'ouvrage en cette période de renouveau liturgique. Est-ce possible que l'archevêque vienne aggraver la peine de cette brave chrétienne en refusant à son fils la sépulture dans un cimetière catholique? Si seulement j'avais jeté un œil sur les journaux à sensation de la fin de semaine pour savoir au moins de quoi il s'agissait. Réponse vasouillante, il va sans dire. Les faits ont démontré par la suite que nos églises pouvaient se montrer plus accueillante en situation identique.

Sans qu'une seule question ne me soit posée sur les problèmes d'éducation, toute

l'émission est occupée par des observations, positives ou négatives, sur la réforme liturgique. «Enfin on comprend les prières de la messe». «Le célébrant ne nous tourne plus le dos». «Pourquoi avoir vidé le chœur de notre église de toutes nos belles statues?» «Pourquoi avoir déserté notre maître-autel si magnifiquement décoré pour le remplacer par une table minable?» «Pourquoi avoir saccagé notre belle sainte table en fer forgé?» «Tout cela pour se conformer prétendument aux directives de Vatican II». «Les prêtres sont «capotés» avec ce Concile-là», clame bien fort un interlocuteur outré!

Le temps a relativisé l'importance de ces questions brûlantes à l'époque. Elles font sourire les personnes qui s'en souviennent et déconcertent les plus jeunes qui n'en savent même pas le bien fondé. Devenu évêque, j'ai été maintes fois confronté aux reproches de personnes désemparées qui attribuent à la faiblesse des évêques, voire aux risques inutiles courus par les Papes du Concile, Jean XXIII et Paul VI, la dégringolade de la pratique dominicale et de la relève vocation elle. C'est une analyse bien courte d'un ensemble de facteurs qui ont modelé le visage de notre société. Avant d'être religieuse, notre évolution a été sociologique, et avant d'être sociologique, elle a été culturelle.

C/ En route vers la déconfessionnalisation scolaire

Novembre 1983.

Je suis devenu depuis peu évêque auxiliaire à Québec. Invité à rencontrer les élèves du secondaire V d'une institution privée, j'affronte le tir nourri de leurs questions, certaines plutôt agressives: «Pourquoi vous venez nous voir aujourd'hui? Est-ce pour nous ramener à la messe? Demandez aux gars et aux filles qui sont ici s'ils ont le goût d'aller à la messe». Les regards baissés me dissuadent de procéder au sondage que me propose le jeune homme. Sa voisine, qui ne s'était sans doute pas placée par hasard à ses côtés, planifiait déjà l'aspect religieux de sa vie de couple: «Moi, je ne ferai pas baptiser mes enfants... Je ne ferai pas comme ma mère: c'est eux autres qui décideront»!

Au sortir de l'école, comme je regagne ma voiture, un jeune homme dans la vingtaine m'accoste et me demande si je l'amènerais dans le Vieux-Québec. Très volubile, il m'apprendra le long du parcours qu'il étudie à l'Université Laval, qu'il fait partie d'une équipe paroissiale de liturgie, que son père est engagé professionnellement dans les préparatifs de la visite du Pape malgré son agnosticisme déclaré, qu'il n'a pas été confirmé parce que sa mère, militante marxiste léniniste, l'en avait dissuadé, finalement qu'il était tout heureux de rencontrer un évêque, puisque - ce sont ses propres termes - «j'ai décidé de me faire confirmer et que je me demandais comment trouver un évêque pour ça»!

Six mois plus tard, après une préparation soignée et la lecture attentive d'un gros bouquin sur les sacrements, l'auto-stoppeur était confirmé par son chauffeur d'occasion, en l'absence de ses parents, mais en présence de ses grands-parents venus expressément de l'Abitibi pour le parrainer et devant une brochette de collègues de l'Université.

Je n'ai pas conservé de liens personnels avec les protagonistes de mon récit. J'ai appris cependant, par personnes interposées, que mon étudiant universitaire était entré au noviciat d'un Ordre Religieux. Je n'ai malheureusement pas d'indices de sa persévérance. Quant à l'adolescente revêche de l'école privée, je sais qu'elle a marié un jeune homme

autre que son compagnon de classe, qu'elle a eu au moins deux enfants... et qu'elle les a fait baptiser! Si nos chemins se croisent un jour, je saurai peut-être ce qu'est devenu son tourtereau d'un jour.

Si ces anecdotes se sont gravées dans ma mémoire, c'est qu'elles paraissent révélatrices du nouveau contexte religieux créé par notre révolution dite tranquille, et que je retrouvais après douze ans de service communautaire vécu en bonne partie à Rome. Après coup, elles m'apparaissent surtout annonciatrices des transformations que nous allions vivre dans les vingt années subséquentes.

En 1983, c'était l'année où l'épiscopat québécois approuvait des orientations nouvelles en pastorale sacramentelle. Le document introduisait la distinction entre la catéchèse antécédente qui continuait à relever, comme matière d'enseignement, de l'école confessionnelle, et la catéchèse initiatique qui préparait l'enfant d'âge scolaire à la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne: pardon, eucharistie et confirmation. On retirait donc à l'école, pour le confier à la communauté paroissiale, une partie de l'éducation de la foi des jeunes.

Alors que beaucoup de parents s'étonnaient que l'on «sorte les sacrements de l'école», selon l'expression du temps, que bientôt l'école publique offrirait l'option de l'enseignement moral non religieux, la programmation du Ministère de l'éducation allait délaissier progressivement la catéchèse proprement dite qui comporte l'apprentissage de la vie chrétienne, pour s'en tenir à un enseignement religieux notionnel qui se contente de transmettre la connaissance de la pensée et de la morale de l'Église d'appartenance de l'élève.

À vrai dire, l'ensemble de la population québécoise n'a guère senti ce glissement qui préparait l'avènement de la loi 118. Depuis lors, l'enseignement religieux continue à être dispensé, à temps réduit, dans les écoles publiques, non au titre désormais aboli du caractère confessionnel de l'école, mais sous l'empire précaire de la fameuse classe «nonobstant». Par ailleurs la même loi 118 a remplacé l'animation pastorale confessionnelle, dont le rapport Proulx qui l'a largement inspirée disait pourtant beaucoup de bien, par l'animation spirituelle et communautaire.

J'ai été étonné devant ce choix d'une formule aussi vague et neutre pour désigner une ressource d'accompagnement dont nos jeunes ont bien besoin. Leurs comportements ne révèlent-ils pas la nécessité de repères et de modèles concrets, conformes à leur identité profonde, tant sociale que religieuse? Pourquoi avoir supprimé l'apport de la dimension spécifiquement chrétienne à leur éducation et par eux à la construction d'une société qui ne soit pas coupée de ses racines. Je ne puis m'empêcher d'y voir une revanche de la modernité à la sauce québécoise sur l'emprise cléricale d'antan. La loi historique du balancier, combinée avec la mode de l'extrême qui caractérise aussi bien le monde des sports que l'application de la charte des droits et libertés, est en voie de réviser de fond en comble nos institutions, non seulement dans leurs structures, mais parfois dans leur définition même, comme en témoigne par exemple le débat en cours sur le mariage. Je reviendrai en conclusion de mes propos sur le virage catéchétique promu par les évêques dans la foulée de la loi 118.

D/ Une Église dans la tourmente

Avril 2001.

La ville de Québec est l'hôte du Sommet des Amériques. L'événement se prépare fiévreusement. Deux jours avant l'arrivée des grands de nos deux hémisphères, des clôtures de sécurité sont installées en périphérie des lieux où se tiendront les assises du Sommet: l'une d'elle aboutit tout juste sous ma fenêtre de l'archevêché.

Au cours des mois précédents, le sherpa de M. Jean Chrétien est venu informer l'archevêque de Québec des grands thèmes qui seraient débattus au Sommet officiel. Il me transmet une double invitation: celle de participer au colloque citoyen qui regroupera les délégations qui entourent les chefs d'État et les représentants des diverses composantes de la société canadienne, et surtout de présider une liturgie de la Parole qui réunirait les chefs d'État à la chapelle des Ursulines, le dimanche 22 avril à 8h.00 du matin: tout juste avant la rédaction du message final des chefs d'État et la marche populaire des participants au Sommet parallèle.

Ayant participé à la rédaction de la déclaration des évêques canadiens sur les enjeux du Sommet, je m'étais fixé comme objectif de faire passer le message de mes pairs, un message identique quant au contenu sinon dans la forme, sur toutes les tribunes qui me seraient offertes.

Assez étrangement, c'est auprès de gens dont je me sentais le plus proche qu'il m'a été le plus difficile de m'exécuter. D'abord invité du bout des lèvres par les représentants locaux du comité d'organisation du Sommet parallèle, j'apprenais qu'on m'avait retiré de la liste des intervenants pour des motifs un peu ténébreux. Je serais informé plus tard que ce veto aurait été motivé par les positions des évêques québécois sur des sujets aussi éloignés des enjeux du Sommet que la professionnalité scolaire, l'avortement, la place des femmes dans l'Église.

Ce nombrilisme québécois, aux couleurs de la laïcité et du féminisme idéologiques, a quelque chose d'affligeant quand on pense à l'action de l'Église au plan social, chez nous, et surtout dans les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, largement représentés aux deux sommets. J'avais en mémoire les appels pressants de mes collègues évêques lors du Synode de l'Amérique tenu à Rome en 1997. Ils avaient supplié les participants américains et canadiens - dont j'étais - d'influer sur leurs gouvernements respectifs pour contrer les effets pervers de la mondialisation de l'économie, en particulier la déshumanisation du travail et la destruction de l'environnement..

Le bon sens a trouvé des porte-parole aux bons endroits, semble-t-il. Si bien que, *in extremis*, on corrigeait le tir en m'accordant un moment privilégié d'intervention non prévu au programme. La vaste tente du Sommet parallèle était remplie à pleine capacité et les applaudissements de l'auditoire ont duré aussi longtemps que ma brève intervention. L'objectif était atteint: l'Église-mère du pays hôte pouvait apporter son appui, au nom de l'Évangile et du Magistère ecclésial, aux réclamations légitimes des dizaines de milliers de manifestants pacifiques du lendemain, pendant que les médias seraient surtout braqués sur les casseurs du centre-ville.

Dans mon esprit, cette présence populaire importait plus que ma présence protocolaire au Sommet citoyen et autant que ma présidence de la cérémonie œcuménique à la chapelle

historique des Ursulines. Même si je m'amuse encore à me demander si le Saint-Père lui-même a déjà réuni à ses pieds une vingtaine de chefs d'État, dont le Premier ministre du Canada et les présidents du Mexique et des États-Unis! Sans parler des autres comme l'infortuné Jean-Bertrand Aristide, ci-devant président de la République d'Haïti.

La ville de Québec, du 20 au 22 avril 2001, s'est retrouvée sous les feux de la rampe, avec ses allures de ville assiégée. On y tenait pourtant des débats importants pour l'avenir de l'humanité. La voix de l'Église n'en était qu'une parmi d'autres à s'y faire entendre. Il était important qu'elle proclame son message devant les décideurs de la puissante Amérique, à côté des groupes d'influence et sur les tribunes de l'opinion publique. Une occasion unique d'être la porte-parole des sans-voix, servante de la vérité évangélique, auprès de chefs d'état pour la plupart. Une mission accomplie sans relent triomphaliste, plutôt sur un ton ajusté au statut d'une Église marginalisée, mais toujours porteuse des valeurs du Royaume de Jésus Christ dans un monde sécularisé.

Mais je constate en même temps que les délégations de l'Amérique latine accordaient beaucoup de crédibilité et se référaient ouvertement aux positions de l'Église catholique, en particulier à l'exhortation apostolique du Pape «L'Église en Amérique», consécutive au synode romain de 1997, alors que nos compatriotes souhaitaient garder leurs distances par rapport à l'Église d'ici.

II- Quelques-uns des enjeux qui se présentent à un évêque

Le survol historique que je viens de faire en votre compagnie vous aura permis de revivre à grands traits les étapes de transformation du catholicisme québécois. Conscient que «le moi est haïssable», selon le mot de Pascal, je devrais peut-être m'excuser d'avoir trop centré sur mon expérience personnelle la description de notre évolution religieuse. Loin de chercher à mettre ma personne en évidence, je voulais seulement donner un ton «expérientiel» à mon témoignage. Le sujet qu'on avait assigné m'y contraignait presque: un évêque au cœur d'un monde en transformation. Encore que l'article «un» (évêque), s'il est employé sur le mode indéfini, ne désigne pas nécessairement ma personne!

Mais, comme aurait dit Lafontaine, «foin de» mes scrupules grammaticaux, j'ai choisi d'étaler devant vous quelques instantanés de mon album-souvenir qui couvre plus d'un demi-siècle, au cours duquel le Québec a vécu la sécularisation de ses institutions en un temps record.

En seconde partie, ou en conclusion selon le temps qui me reste, je voudrais maintenant faire ressortir quelques enjeux majeurs auxquels est confronté un évêque, en 2004, dans l'exercice de sa charge pastorale.

A- La relève vocationnelle

L'un des plus graves et des plus douloureux, celui qui est le plus constamment évoqué après la fermeture des églises, comme un indice de la crise qui traverse notre Église - certains vont jusqu'à dire le signe avant-coureur de son effritement - c'est la pénurie de prêtres. Sur ce point, les prévisions statistiques sont dévastatrices et, compte tenu du

vieillessement du presbytérium et du tarissement de la relève, elles sont impitoyables: les chiffres ne pardonnent pas, même s'ils ne disent pas tout.

On ne peut minimiser le rôle irremplaçable du prêtre, ne serait-ce qu'en raison du pôle central de l'Église qu'est l'Eucharistie. Un prêtre, dans l'exercice de sa tâche essentielle, ne peut être remplacé adéquatement que par un prêtre. On peut le seconder, voire le substituer dans certaines de ses attributions; on doit surtout le libérer de certaines tâches qui ne sont pas reliées à son ministère ordonné et que des laïcs sont mieux habilités à remplir en raison de leur rôle spécifique dans l'Église, et souvent aussi grâce à leurs qualités professionnelles.

Il ne faut pas évaluer la pénurie de prêtres à partir seulement du taux de leur diminution. Le Christ qui a fondé son Église sur ses ministres ordonnés comme coordonnateurs des dons et des charismes des baptisés et comme président du rassemblement eucharistique qui regroupe la communauté des croyants et des croyantes, n'a pas fixé la proportion qu'ils doivent atteindre par rapport aux fidèles laïques. L'Esprit a suscité dans l'Église primitive le diaconat, peut-être même avant le presbytérat, plus tard la vie religieuse, d'abord la vie religieuse contemplative, puis la vie religieuse active qui a éclipsé temporairement le diaconat, mais là encore sans fixer leur nombre relatif.

Il est bien évident que l'organisation paroissiale, telle qu'elle s'est développée chez nous au temps d'une pratique sacramentelle généralisée, exigeait un grand nombre de prêtres. Au temps où la vie religieuse était le canal, obligé ou presque, des carrières professionnelles dans le domaine de l'enseignement et des soins de santé particulièrement, les personnes consacrées atteignaient des taux par nombre d'habitants jusqu'à cinq fois supérieur à la moyenne mondiale.

À l'époque où je fus ordonné prêtre, l'évêque avait peine à trouver une affectation pour tous les ordinands de l'année. Plusieurs d'entre eux accomplissaient des tâches qui ne requéraient pas la prêtrise. L'évangélisation passait par l'école, les loisirs, les mouvements sociaux ou culturels.

Au fur et à mesure que les effectifs cléricaux se concentraient sur la paroisse et délaissaient les autres lieux d'insertion pastorale fréquentés par les jeunes, les aspirants potentiels au sacerdoce étaient coupés des modèles qui exerçaient naguère une attirance vers leur état de vie. N'oublions pas qu'au temps du recrutement florissant du clergé, les candidats étaient pratiquement tous finissants dans les collèges classiques tenus par des prêtres. Il en était ainsi pour la relève des religieux et des religieuses: elle provenait de leurs institutions en très grande partie.

Si vous ajoutez à ce constat la perte de visibilité, de prestige, et jusqu'à un certain point de crédibilité d'une Église marquée par les blessures et certaines images de son passé, les caricatures qu'on en présente dans la presse et les téléromans, la responsabilité qu'on fait peser sur ses dignitaires qui se sont trop longtemps arrogé des pouvoirs excessifs; compte tenu de l'attrait des carrières professionnelles, artistiques et scientifiques, de la diminution de la taille des familles et de multiples autres facteurs dont vous pourriez compléter l'énumération, il n'est pas étonnant que les candidats et les candidates ne se pressent pas aux portes des Grands Séminaires et des noviciats.

Aussi quels que soient les efforts déployés par la pastorale vocationnelle, elle ne donnera

des résultats que dans la mesure où une catéchisation nouvelle aura été mise de l'avant auprès de la famille dans son ensemble et que des lieux d'appartenance permettront aux jeunes de croître dans leur foi. Les trop rares candidats actuels ont un profil commun: leur appel vocationnel est survenu au terme d'un cheminement de foi et s'est développé dans des groupes d'appartenance ecclésiale souvent suscités par les Journées mondiales de la jeunesse ou à la suite d'expériences spirituelles particulièrement fortes.

À l'appui de cet avancé, je cite l'exemple du Brésil. Suite à un effort soutenu d'évangélisation et à la multiplication des groupes de jeunes, la relève vocationnelle pratiquement nulle en 1970 a connu une relance significative. Le nombre d'ordinations et de professions religieuses monte en flèche. A preuve, ma famille religieuse, pratiquement inféconde pendant les 25 premières années de sa présence au Brésil, s'est enrichie d'une cinquantaine de sujets depuis 30 ans et sa croissance s'accélère davantage depuis cinq ans.

Souhaitons que la disette qui afflige notre Église au Québec ait au moins l'avantage de favoriser un meilleur équilibre dans la répartition des responsabilités entre les baptisés et l'émergence d'authentiques ministères laïques.

Car nous avons bien besoin de cette mobilisation générale de toutes nos forces vives pour affronter un défi encore plus colossal: celui d'une nouvelle évangélisation.

B- Le projet catéchétique

Le Pape visionnaire que fut Paul VI avait choisi l'évangélisation comme thème du premier synode des évêques au lendemain du Concile Vatican II. L'Exhortation apostolique qui en est ressortie «L'annonce de l'Évangile» a conservé toute son actualité.

Au Québec, la réponse aux orientations du Concile et du Pape a surtout pris la forme de «grandes missions» lancées ici et là, puis de l'opération « Chantiers », des initiatives somme toute assez classiques quand on en évalue l'approche avec nos critères d'aujourd'hui.

Il y avait eu précédemment le mouvement catéchétique qui reposait sur une pédagogie révolutionnaire: faire découvrir à l'enfant les réalités du christianisme dans sa propre vie plutôt que dans les réponses toutes faites du petit catéchisme. Cette méthode n'impliquait pas de transformer le contenu de l'enseignement; elle adoptait un nouveau langage.

L'entreprise souleva beaucoup d'enthousiasme dans le milieu proprement scolaire, mais elle se révéla vite en porte-à faux par rapport aux parents et au clergé qui n'y trouvaient plus ce qu'ils avaient appris eux-mêmes, et ne pouvaient guère par conséquent soutenir le travail de l'école.

Ce fut à mon sens la grande faiblesse de notre évangélisation depuis les années 60: avoir laissé de plus en plus la voie libre à l'école pour l'éducation de la foi des jeunes, avec comme résultat une déresponsabilisation de la famille et de la paroisse vis-à-vis cette obligation commune de leur mission respective. On s'en est remis, par la voie de la sous-traitance, au système scolaire qui nous avait bien servi au temps de la chrétienté quand régnait une belle synergie entre la famille, l'école et la paroisse. Mais c'était au temps où l'on «marchait au catéchisme »...Aujourd'hui les intervenants du monde scolaire veulent

se contenter d'instruire: ils ne se reconnaissent plus la mission d'assurer l'apprentissage de la foi; la plupart n'en ont plus le goût, plusieurs y répugnent.

Dans ces conditions, la loi 118, même si elle ne reflétait guère le sentiment majoritaire de la population et sabrait exagérément dans des repères dont nos jeunes se trouvent privés, a eu l'effet d'un choc électrique sur notre créativité pastorale. En dépit d'une diminution de nos ressources humaines et financières, je sens un souffle nouveau dans notre Église. Nos communautés chrétiennes acceptent de plus en plus qu'elles ont «le devoir d'engendrer des chrétiens». Un autre mouvement catéchétique est né qui s'adresse maintenant non seulement aux jeunes d'âge scolaire, mais à tous les âges de la famille et de la communauté chrétienne. Le passage - c'est le nom donné à l'opération - se fait concrètement de l'initiation sacramentelle à l'initiation chrétienne, à des rythmes différents, il va sans dire. Il y a quelques jours, un appel lancé à Lévis à l'occasion d'une visite paroissiale de l'évêque, a regroupé 900 personnes intéressées à s'informer du tournant catéchétique inauguré dans les derniers mois de mon pastorat. Je n'ai pas d'indices qui me permettraient d'attribuer cette affluence au succès du projet ou... à la popularité de notre nouveau cardinal!

Quoi qu'il en soit, souhaitons que la loi 118 laisse de l'espace pour assurer une culture religieuse minimale à nos jeunes scolarisés et une animation spirituelle conforme à leur identité religieuse.

Plus globalement, l'appauvrissement de notre Église, vu souvent comme un déclin inéluctable, ne pourrait-il pas devenir pour elle une libération de ses entraves et l'occasion d'une nouvelle mobilisation de forces fraîches?

Qui dit forces fraîches n'exclut aucune génération, aucune classe sociale, aucune catégorie de pratiquants. Mais j'estime que le succès de notre projet catéchétique repose en grande partie sur notre capacité d'intéresser des jeunes parents à la prise en charge de l'éducation de la foi de leurs enfants.

C- Quelques sujets susceptibles de nourrir vos questions

Je vous les livre en vrac:

a)-Le fléau du suicide:

- Comment l'expliquer?

- Comment l'indiquer?

b) La lutte à la pauvreté:

- Fait partie intégrante de notre foi;

- Dimension humaine, nationale et internationale;

- Néolibéralisme et mondialisation.

c) La protection de l'environnement:

- Responsabilité humaine reliée à la gérance de la création;
- La dimension internationale: le protocole de Kyoto;
- L'année internationale de l'eau.

M^{gr} Maurice COUTURE

III

ÊTRE ADULTE ET CROYANT DANS LA CULTURE ACTUELLE

Paul-André GIGUÈRE

Permettez-moi d'abord de vous remercier de votre invitation. C'est un grand honneur que vous me faites de me recevoir, surtout après avoir reçu des personnalités publiques comme madame Viviane Labrie et Monseigneur Maurice Couture qui sont des gens de terrain et d'action, alors que mon service d'Église se situe davantage sur le plan intellectuel, dans la réflexion et la formation. Que nous soyons engagés prioritairement dans l'action ou dans la réflexion, cependant, tous et toutes nous travaillons à ce que la Bonne nouvelle demeure bonne et nouvelle.

Car un des drames de la culture québécoise actuelle, c'est que pour elle, l'Évangile n'est ni bon, ni nouveau. Aux yeux de plusieurs, la tradition catholique et même tout l'héritage judéo-chrétien doivent même être rejetés parce qu'ils s'identifient à la répression, le culte de la souffrance, la méfiance face au plaisir, l'entretien de la culpabilité, et j'en passe. Et que l'Évangile n'apparaisse pas « nouveau » apparaît dans l'accent mis dans la question suivante qui nous est parfois adressée: « Tu crois **encore** à ça ? »

Alors aujourd'hui, ma contribution comportera une conviction, deux difficultés d'être adulte et croyant, trois textes bibliques interpellants, quatre traits de la culture correspondant à quatre chantiers majeurs et se terminera par l'énoncé de cinq pistes d'action. Rien de moins !

1. Une conviction

C'est une certitude très forte chez moi, qui nourrit mon espérance et contribue à me faire tenir bon: il y en a, parmi nous, qui sont en train de réinventer le christianisme. Rien de moins. Souvent sans le savoir, généralement sans en avoir fait clairement le projet ni s'être donné de mission, des femmes, des hommes, sont en train d'esquisser un nouveau visage, de façonner un nouveau langage, de développer une nouvelle pratique pour la foi millénaire des disciples de Jésus. On dit en Afrique que la forêt qui pousse fait moins de bruit que l'arbre qui tombe. Le christianisme occidental est comme un arbre géant qui est brisé. Comme pour tous les arbres brisés, il y pousse encore quelques feuilles pendant deux ou trois ans, comme par miracle, et ces

feuilles peuvent faire illusion. Mais c'est la petite repousse qui porte l'avenir. Une petite repousse à partir de la racine et non à partir du tronc brisé.

Cela, vous devinez, est une affaire d'adultes.

2. Une double difficulté

Or, il est difficile d'être adulte aujourd'hui. Sans doute ça n'a jamais été facile. Mais notre époque est riche en défis majeurs. J'en énumère quelques uns qui apparaissent relativement nouveaux par rapport à ce qu'était la vie adulte il y a, disons, cinquante ans encore.

On observe d'abord un éclatement des calendriers. Avant, il y avait un âge pour étudier, un âge pour quitter la maison et fonder un foyer, un âge pour avoir des enfants, un âge pour prendre sa retraite. Rien de cela ne tient aujourd'hui. Chaque personne est un peu laissée à elle-même pour faire l'agenda de sa vie, en composant avec des circonstances que, souvent, elle n'a pas choisies. En conséquence, nous souffrons d'une absence de modèles. Les vies de ceux et celles qui nous ont précédés dans la vie adulte étaient généralement régulières, avec plein de lignes continues. Cela ne correspond pas aux contraintes avec lesquelles nous devons composer la nôtre.

Ces bouleversements touchent particulièrement, nous le savons, la vie de couple et l'emploi. Non seulement il y a de l'instabilité dans la durée de la vie du couple, mais il existe maintenant plusieurs formes de vie de couple; chaque couple doit trouver laquelle lui convient à ce moment-ci et avoir la souplesse de modifier cette forme quand la dynamique du couple change. Du côté de l'emploi, ce n'est pas plus stable. Non seulement les restructurations d'entreprise ou les différentes réingénieries sociales liées à la mondialisation menacent la permanence de l'emploi, mais nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter changer de milieu de travail et, parfois, carrément d'emploi, quand nous avons l'impression d'avoir fait le tour et de ne plus trouver rien de stimulant dans le travail actuel.

Même si le concept de maison intergénérationnelle fait du progrès, nous devons reconnaître que dans notre société, il existe un isolement entre les tranches d'âge: les jeunes adultes ont leurs loisirs, leurs lieux, leurs magasins, les personnes d'âge mûr les leurs, les personnes âgées sont elles aussi dans un autre monde. Un autre monde qui met les plus jeunes à l'abri des questions dérangeantes lancées à notre confort par les réalités du vieillissement et de la mort.

Et puis, nos vies d'adultes ne sont plus réglées comme avant par les rythmes de la nature ou de la sirène d'usine. Le temps s'est affolé, et le temps se dégrade en horaire.

S'il est devenu difficile d'être adulte, il est aussi devenu difficile d'être croyant. Sans doute ça n'a jamais été facile. Mais notre époque est riche en défis majeurs. Comme je l'ai mentionné plus tôt, la tradition catholique est malmenée et discréditée. Le langage religieux, utilisé dans les célébrations, les homélies, l'enseignement religieux, apparaît de plus en plus hermétique, un vrai langage ésotérique compréhensible seulement par quelques initiés. Souvent administrés en vitesse, les rites ont beaucoup perdu leur pouvoir évocateur et émouvant et se dégradent souvent

en simples cérémonies. Nous n'avons pas de discours chrétien crédible ou de spiritualité vivante pour des réalités importantes dans la vie adulte comme la vie sexuelle, le plaisir ou l'ambition.

Et puis, comme croyants, nous sommes bien seuls. Dans la plupart des milieux, il est presque impossible de parler de la foi, surtout de sa foi, de ses expériences intérieures, de ses aspirations spirituelles, de ses doutes. Souvent c'est même à l'intérieur du couple que ce tabou s'infiltré, par gêne, pudeur, ou parce que l'autre conjoint demeure, pour l'instant du moins, insensible à ces réalités.

Ainsi va « être adulte et croyant » dans la culture actuelle. Un véritable défi.

3. Trois textes bibliques

Face à ces difficultés, une voie est celle de se braquer contre la culture actuelle. De dénoncer cette culture qui met à mal les certitudes d'hier et qui déplace les points de repère auxquels nous pouvons nous fier. Il existe, heureusement, une autre voie. Elle m'est suggérée par trois textes bibliques que je ne développerai pas longtemps, mais que vous pourrez laisser cheminer en vous.

Va à Ninive ! C'est l'ordre que reçoit Jonas, et on sait que son premier réflexe fut de faire exactement le contraire. Comme si votre patron vous disait: Va à Terre-Neuve et vous vous empressiez de réserver un billet pour Saskatoon (pas plus excitant que Terre-Neuve, soit dit en passant!). Pour Jonas, Ninive, c'est la culture qui ne connaît rien de sa foi et de son Dieu, une culture qui vit sans aucune référence à la révélation du Dieu de l'alliance, une sorte de grand melting pot de toutes les cultures du monde d'alors. Et pourtant, Dieu insiste. *Va à Ninive, Jonas*, prends assez à cœur le salut de ses habitants pour les inviter à se convertir, c'est-à-dire à changer leur échelle de valeurs, à apprendre à vivre autrement. Apporte la contribution juive à cette culture en lui révélant qu'une autre manière de penser et de vivre est possible et qu'elle est bonne pour l'humanité.

Ayez à cœur la prospérité de la ville où je vous ai déportés et priez pour elle. C'est cette fois le prophète Jérémie qui s'adresse aux hommes et aux femmes qui ont été déportés à Babylone et qui ne rêvent que de revenir à Jérusalem, au pays de l'unanimité religieuse, de leurs certitudes et de leurs habitudes anciennes. Le prophète leur dit au contraire de s'établir dans cette nouvelle culture et d'y apporter leur contribution positive. Cette parole anticipe d'une manière audacieuse le Sermon sur la montagne: « Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent ». L'histoire devait donner raison à Jérémie: non seulement la communauté juive a-t-elle contribué à la prospérité babylonienne (pensons à la banque Murashu, par exemple), mais elle a été elle-même considérablement enrichie sur le plan de sa foi par l'expérience de l'Exil au sein d'une tout autre culture.

Serviteur mauvais et paresseux ! Tu aurais dû placer mon argent chez les banquiers... Craignant le risque de perdre ce qu'il avait reçu de son maître, le serviteur avait cru bien faire en mettant en lieu sûr l'argent qui lui avait été confié.

C'est ainsi que certains craignent d'exposer l'héritage chrétien au risque de la modernité et de la nouvelle culture.

Ces trois textes nous invitent à nous tourner d'une manière positive vers la culture actuelle et à nous engager à l'habiter pleinement, confiant qu'il en sortira un christianisme renouvelé, peut-être assez méconnaissable sur certains points par rapport au passé. Mais ce ne sera pas la première fois en deux mille ans...

4. Quatre traits de la culture actuelle

Dans cette culture nouvelle, cette *Ninive*, cette *Babylone* qu'est notre monde, je vais retenir quatre traits qui sollicitent notre courageuse inventivité. Il y en aurait d'autres, c'est certain, mais j'ai voulu retenir quatre points auxquels nous sommes plus sensibles quand nous sommes dans la vie adulte.

1. Nous vivons dans une société de plus en plus enfermée dans le présent, au sens de présent immédiat. Il y a là pour une part une authentique libération du présent par rapport à un poids de tradition qui peut être étouffant. Cependant, malgré l'intérêt indéniable que rencontrent toujours les recherches généalogiques ou encore des romans, des films ou des téléseries historiques, nous manquons de racines et de points de référence. Nous avons très peu de mémoire collective. Quant au regard vers l'avant, malgré l'intérêt indéniable encore que rencontrent les romans ou les films de science fiction ou d'anticipation, le monde que ces œuvres nous laissent entrevoir a un visage plutôt inquiétant merci. Le portrait de l'avenir que nous brossent les écologistes est également des plus menaçants. À tout prendre, on aime mieux limiter son champ d'intérêt au présent immédiat.

2. Nous vivons dans une société très individualiste. Il y a là pour une part une authentique libération par rapport aux conformismes de toutes sortes que la société tendait à imposer aux individus. Nous avons maintenant beaucoup plus qu'avant la possibilité d'être nous-mêmes et de nous développer dans notre singulière originalité. Nous avons un sens beaucoup plus grand de la liberté personnelle, qui est à la fois un appel et un don de Dieu. Cependant, l'individualisme s'accompagne d'un risque élevé soit d'isolement, soit de suffisance et de repli sur soi sans avoir besoin des autres et sans se soucier des autres.

3. Nous vivons dans une société hyper-sexualisée. Il y a là pour une part une authentique libération par rapport à une sexualité limitée à sa dimension biologique et reproductrice. Un affranchissement de tabous inutiles venus du puritanisme et du jansénisme qui favorisaient indirectement toute une sexualité malsaine parce que souterraine et clandestine. Nous avons la chance de vivre à un moment de l'histoire où se vit une formidable redécouverte de l'être-au-monde par le corps, les sens, et d'être l'un avec l'autre dans une rencontre de tout l'être. La vie sexuelle est très importante dans la vie adulte et il est dommage qu'elle soit devenue à ce point affaire de commercialisation à outrance (jusqu'à la Saint-Valentin d'être désormais hypersexualisée, c'est la période où les boutiques érotiques font des affaires d'or). Cette libération s'accompagne de plus d'une grande banalisation, ce qui force à

explorer des registres de plus en plus en plus extrêmes dont il n'est pas sûr que l'humain, la femme en particulier, sortira gagnant.

4. Enfin, nous vivons au sein de grands bouleversements mondiaux. Il y a là pour une part une authentique libération par rapport à toutes les formes de repli sur soi et d'esprit de clocher. Nous avons maintenant la possibilité de nous joindre à toutes sortes de réseaux, de redécouvrir la solidarité internationale et de développer un sens de la résistance au ras du sol (ex. la simplicité volontaire) ou sur une plus large échelle (cf. Forum social mondial). Cependant, il faut admettre que nous sommes rapidement écrasée par un immense sentiment d'impuissance d'influencer véritablement nos dirigeants et même nos vies personnelles par rapport à ces changements de fond.

En un mot, nous vivons à une époque ni pire, ni meilleure que les autres. Elle a un immense avantage sur toutes les autres: c'est **la nôtre**. Et comme le disait il y a une vingtaine d'années un théologien du Pérou, « je n'en changerais pas, car nous sommes acculés à la profondeur ».

Ainsi donc, nous ne nous surprendrons pas, nous nous culpabiliserons encore bien moins, si nous trouvons qu'être adulte **et** croyant **dans** la culture actuelle, c'est inconfortable ! Ce n'est pas seulement parce qu'aux yeux de plusieurs personnes, la religion, c'est pour les enfants..., ou c'est une béquille utile aux plus faibles, ou parce que cela relèverais de l'infiniment intime, pour ne pas dire du tabou. Ce n'est pas seulement parce qu'aux yeux de plusieurs personnes, la religion a mauvaise presse et qu'on lui préfère le « spirituel », puisque pour elles les religions sont historiquement des facteurs de division, de violence, de sectarisme, d'abus sexuel, de non liberté. Les causes du malaise sont plus profondes, j'ai cherché à le montrer.

5. Cinq pistes

Heureusement, nous pouvons avancer quand même dans cette tâche de réinventer le christianisme. Je propose cinq pistes, de nature très différente.

1. D'abord une attitude à cultiver : entrer dans l'humilité comme chrétiens. Sortir de la suffisance qui a caractérisé les chrétiens et souvent surtout les autorités ecclésiales au temps de la chrétienté. En d'autres termes, il s'agit de consentir à la fragilité. Reconnaissons que c'est vraiment possible que l'Église disparaisse de la culture québécoise, comme elle est disparue d'Afrique du Nord ou achèvent de disparaître en Palestine. Ou qu'il ne reste qu'une toute petite minorité vivante, faite de communautés issues de l'immigration. Cet avenir ne nous appartient pas. Faisons ce qui nous appartient. Nous ne sommes pas les premiers chrétiens à qui cela est demandé.

2. Puis, continuer de passer d'un univers de pratiques et de croyances à un univers d'expérience de croyant. Il s'agit de ne plus voir « croyant » comme un substantif, quelque chose que l'on est ou que l'on n'est pas, et de le voir et le vivre, surtout, comme un participe présent, quelque chose que nous sommes en train de vivre. Il s'agit de cultiver le désir, d'accueillir sa soif spirituelle et l'habiter. Je suis régulièrement témoin ému de ce dynamisme dans le courriel nourri que l'équipe du site spiritualite2000.com entretient avec les visiteurs.

3. Troisièmement, ne pas avoir honte de notre tradition. Il y a des gens qui voudraient tout reconstruire à partir d'eux-mêmes. Ils sont sincères, je n'en doute pas un instant. Mais le poète et philosophe indien Tagore a bien raison, me semble-t-il, de leur dire: *Ô insensé qui essaies de te porter sur tes propres épaules ! Ô mendiant qui viens mendier à ta propre porte !* Je crois beaucoup à l'importance de se recevoir d'une tradition. Nous sommes les héritiers et les porteurs d'une riche tradition spirituelle dont nous ne devons pas avoir honte. Nous allons gagner à mieux la connaître et y entrer d'une manière expérientielle. Alors on pourra, sans prétention mais sans fausse humilité, en témoigner et la proposer. Observons en passant que cette tradition n'est pas que par en arrière: cette tradition est aussi par en avant. C'est une tradition d'espérance: l'espérance du Règne de Dieu. La certitude du Règne de Dieu. Une espérance qui mobilise car donne une clé de lecture du présent.

4. Une autre piste a trait à la formation chrétienne des adultes. Je crois urgent que l'Église investisse beaucoup des maigres ressources qui lui restent pour multiplier les occasions de se former pour grandir dans sa foi. Et si votre Église diocésaine ou votre paroisse ne bougent pas, n'attendez pas. Investissez-vous dans votre auto-formation. Ce ne sont pas les moyens qui manquent aujourd'hui, me semble-t-il. Internet fait vraiment que « la distance n'a plus d'importance »...

5. Enfin, une autre piste consiste à encourager des regroupements spontanés d'adultes. Je crois que c'est important surtout pour les jeunes adultes qui, étant moins nombreux à consentir à l'appel de l'Évangile, sont plus isolés. Je dis bien des regroupements spontanés ! Pas des organisations d'Église, mais un encouragement de l'Église à ce que l'on se parle de sa vie spirituelle et qu'on la nourrisse là où ça convient et par les moyens qui conviennent. Cela ne se fera sûrement pas dans les salles paroissiales ou les presbytères qui ne seront pas devenus des centres culturels ou des hôtels de ville. Cela se fera dans vos salons, dans vos sous-sols, et pourquoi pas dans votre bar ou votre brasserie préférée ? C'est en effet ce que réalisent depuis des années des groupes anglophones qui ont donné à leur projet le nom suggestif de "Theology on Tap", la « théologie pression » !

Non, j'en suis, sûr, l'Évangile n'a pas dit son dernier mot à l'humanité, y compris à l'humanité du Québec. Les chrétiens ne sont pas allés au bout de leur créativité pour donner un visage original à cet Évangile. Mais cela prend des hommes et des femmes courageux, qui ont une colonne vertébrale et une solidité intérieure, d'autant plus que nous assistons présentement à l'écroulement accéléré du soutien que peut nous offrir l'institution ecclésiale.

Nous sommes à la charnière d'une disparition et d'un commencement. Quel privilège ! Nous avons le privilège d'être les deux ou trois générations qui vont choisir quoi emporter sur l'île déserte : qu'est-ce qui mérite d'être conservé de l'héritage. Jésus lui-même le dit : c'est peu de choses. « Une seule suffit » !

Être croyant, ça va vouloir dire : être espérant.

Et si on est espérant, alors on sera aimant. Ou si on est aimant, alors comment ne pas être espérant ?

Paul-André GIGUÈRE